

La question scolaire nourrit la crise guyanaise

— Alors que la Guyane a connu hier une nouvelle journée de mobilisation, ce matin le conseil des ministres doit valider une série de mesures, notamment en faveur d'un système éducatif bien mal en point.

En 2015, l'espérance pour un élève de sixième d'obtenir un jour le bac était de 54 % en Guyane, alors que ce taux atteignait les 80 % à Paris.

Tout en refusant les revendications du collectif « Pou La Gwiyann dékolé », qui réclamait une enveloppe de 2,5 milliards d'euros, le chef du gouvernement, Bernard Cazeneuve, a évoqué lundi soir au sortir d'une réunion interministérielle une série de mesures, pour un total d'un milliard d'euros, qui seront validées aujourd'hui en conseil des ministres. Certaines d'entre elles portent sur l'éducation, l'un des défis majeurs auxquels doit faire face ce département.

Dès à présent et pour cinq ans, l'État s'engage à débloquer annuellement 50 millions d'euros pour aider à la construction de collèges et de lycées. Il promet aussi de porter de 10 à 15 millions d'euros par an le soutien aux communes pour la création d'écoles. « L'éducation nationale accompagnera la construction de ces établissements en y créant de nouveaux postes d'enseignants », précise le ministère, alors que les écoles guyanaises sont fermées depuis près de deux semaines.

Des sommes qui ne permettront pas de rattraper le retard accumulé, réagit Alexandre Dechavanne, le responsable du SNUipp en Guyane. « Pour y parvenir, il faudrait créer 500 classes dans le primaire, 5 lycées et 10 collèges », assure ce syndicaliste enseignant en reprenant un chiffre avancé par les leaders du mouvement social. « Et je ne parle pas de l'avenir, avec une population qui devrait doubler d'ici à trente ans ! », glisse-t-il.

Dans un contexte de forte immigration en provenance notamment du Surinam et du Brésil, le gouvernement prévoit aussi de multiplier par deux, à 80, le nombre d'intervenants de langue maternelle (portugais, bushiningué, langues amérindiennes, etc.). Leur rôle : aider les enfants à structurer leur langue maternelle pour faciliter la transition vers le français, tout en rapprochant deux mondes souvent éloignés, la famille et l'école.

Ces annonces s'inscrivent dans la continuité de l'effort fourni ces dernières années en faveur du système éducatif guyanais. Ainsi, souligne le ministère, « à l'exception d'un collège, tous les établissements du département sont classés depuis 2016 en éducation prioritaire renforcée, ce qui permet aux enseignants et aux élèves de bénéficier de moyens supplémentaires ». Les effectifs enseignants ont fortement augmenté (+ 44 % entre 2003 et 2013, selon l'Insee). Avec une nuance : un tiers des professeurs sont aujourd'hui contractuels, contre 12 % dans l'académie de Créteil, qu'on dit particulièrement touché par ce phénomène.

En réalité, la situation est telle, estime Alexandre Dechavanne, qu'il faudrait « un plan Marshall ». « Les collèges restent convaincus que l'école peut changer la donne mais savent qu'ils ne peuvent y arriver seuls », témoigne Laëtitia Barel, secrétaire nationale du SE-Usa, qui s'est rendue sur place il y a un mois. Cette syndicaliste évoque des « problèmes de gouver-

nance, avec de fréquents changements de recteur », mais pas seulement. « Quand, dans certains villages, vous n'avez pas – ou pas toujours – d'électricité, comment les enfants peuvent-ils faire leurs devoirs ? », interroge-t-elle.

En Guyane, l'école accueille massivement des enfants confrontés à des difficultés qui dépassent de loin ses compétences : seul un élève sur cinq a un

parent qui a obtenu le baccalauréat : 42 % des enfants vivent dans une famille monoparentale ; 63 % habitent un logement surpeuplé, un record national.

Cette situation pèse fortement sur les parcours scolaires. Ainsi en 2015, l'espérance pour un élève de sixième d'obtenir un jour le baccalauréat était de 54 % en Guyane, alors que ce taux atteignait les 80 % à Paris. Près d'un jeune Guyanais sur deux (47 %) éprouve des difficultés de lecture. Et le taux de scolarisation des 16-25 ans n'est que de 35 %...

Pour améliorer la situation, il faudrait peut-être envisager des « mesures dérogatoires et pragmatiques », suggère Jean-Michel Bianquer, directeur de l'Essec et ancien recteur de Guyane. « Doit-on vraiment appliquer des normes européennes complexes pour construire des écoles le long du Maroni ? De même, l'application stricte du concours et des règles d'affectation freine le recrutement souhaitable d'un plus grand nombre de professeurs guyanais », constate-t-il.

Denis Peiron